

APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT « PERMIS D'INNOVER »

ARBO, le consortium fédérateur et pluri-compétent, est lauréat de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Permis d'Innover » lancé en décembre 2017 par les [EPA Bordeaux Euratlantique](#), [Euro méditerranée](#), [Grand Paris Aménagement](#), et visant à faire évoluer le secteur de la construction en France en dérogeant à la réglementation par le biais de l'article 88-II de la loi Création, Architecture et Patrimoine du 7 juillet 2016, en défendant son projet : « Le bois comme solution novatrice pour la réversibilité programmatique immobilière ».



La force d'ARBO, proposer 3 innovations :

1 Le fonctionnement du consortium est organisé autour de la complémentarité de ses 7 membres soudés dont les compétences couvrent un maximum d'activités de la construction dans le but de contribuer à la structuration de la filière forêt-bois, permettant ainsi dès l'amont d'un projet d'échanger sur les faisabilités techniques :

- **CYME Innovations** - Veille sur le bois – cabinet de conseil expert bois. Sa connaissance sans faille dans la filière, sa vision transversale et unique, permet à ARBO d'apporter à la construction une réponse adaptée et pertinente.

- **DEUX & DEMI** – Atelier d'Architecture. Forte de son expérience acquise sur des grands chantiers d'envergure à dominance construction bois, l'agence d'architecture mène ARBO dans une réflexion architecturale aboutie et novatrice.



Jurys et Lauréats Appel à Manifestation d'Intérêt - Permis d'Innover en présence de Monsieur le Ministre Jacques Mézard ainsi que Monsieur le Secrétaire d'Etat Julien Denormandie du Ministère de la cohésion des territoires. Représentant le consortium ARBO : à la droite de Monsieur le Ministre ; Sébastien Roux – Simonin, à sa gauche Laurence Colombani – Cyme Innovations derrière elle Malika Abite – Socotec.

- **EDEIS** est un groupe leader dans les domaines de l'ingénierie, de la gestion d'infrastructures complexes, de services de construction et de services techniques.

- **SBLUMER**, positionné dans toute l'Europe, il est le bureau d'étude spécialisé dans la construction bois du Consortium. Il se nourrit des échanges avec les Industriels, d'expériences sur des projets d'envergure et de la recherche qu'il mène en Université.

- **TECHNIWOOD**, constructeur bois et industriel français pionnier depuis 10 ans dans la construction et la réhabilitation de bâtiments durables bas carbone très performants notamment au travers de son innovation PANOBLOC®.

- **SIMONIN**, spécialiste de la construction bois depuis plus de 50 ans, il s'illustre particulièrement dans la réalisation d'ouvrages exceptionnels avec des solutions techniques à la pointe de l'innovation.

- **SOCOTEC**, acteur majeur de la maîtrise des risques dans la construction qui contribue à prévenir les aléas. Sa connaissance pointue de la finalité réglementaire et normative permet l'aboutissement de solutions innovantes.

2 ARBO propose de déroger à certaines dispositions du règlement sécurité incendie appliqué à un projet de construction Bois : les caractéristiques de réaction et de résistance au feu sont contraignantes pour le bois, le désenfumage des parties communes, la non propagation du feu par les façades...

© Simonin



© Simonin



L'objectif recherché étant de réfléchir à la modification d'un cadre réglementaire particulièrement complexe en France. Faire bouger les lignes pour libérer le monde de la construction française, sans pour autant dégrader les conditions de sécurité et de qualité des constructions.

3 C'est entouré de ses experts que le consortium assure une innovation technique et suggère de valoriser le potentiel de la filière forêt-bois française en maximisant l'utilisation d'essences feuillues et résineuses.

« L'intelligence est l'avenir de la construction : c'est d'utiliser le bon matériau au bon endroit et pour un usage adapté et pertinent, valoriser la matière en l'utilisant moins mais mieux. »

© Simonin

